

## APPEL À CANDIDATURES

### BOURSE D'ÉTUDES DE LA CHANCELLERIE DES UNIVERSITÉS DE PARIS

### MAISON FRANÇAISE D'OXFORD 2017

Montant de la bourse : **15 000 €**

Durée du séjour : **un an (sur année universitaire)**

Date limite de réception des candidatures : **vendredi 30 juin 2017**

Décision d'attribution de la bourse et notification au lauréat : **début juillet 2017**

#### ❖ La Chancellerie des universités de Paris

Héritière d'un patrimoine et d'une tradition de plus de huit siècles d'excellence, la Chancellerie est aujourd'hui garante du prestige universitaire qui a forgé la renommée internationale de « La Sorbonne ». Elle a pour vocation de soutenir, notamment par l'attribution de prix et de bourses d'études, les travaux des étudiants chercheurs des dix-sept universités et de six grands établissements d'enseignement supérieur de la région Ile-de-France.

#### ❖ La Maison Française d'Oxford

La Maison Française est un centre de recherche placé sous la responsabilité de l'Université d'Oxford, de la Chancellerie des universités de Paris et du Ministère des affaires étrangères.

Elle abrite un laboratoire du CNRS et regroupe des équipes de chercheurs sur différents programmes. Elle accueille dix résidents, dont des étudiants britanniques travaillant sur la France.

Les étudiants ont accès à une bibliothèque de 45 000 volumes, à une salle de recherche et au réseau câblé de l'université. Ils sont associés à l'équipe de recherche du CNRS. Dans le cadre de leur séjour, ils ont la possibilité d'assister à des concours ou séminaires et de participer à la vie de recherche des universités. Ils sont également intégrés à des collèges, comme membre de la «Middle Common Room», réservée aux étudiants en thèse. Les ressources en bibliothèque de la ville leur sont ouvertes, en particulier la «Bodleian Library».

## ❖ Présentation de la bourse d'études

La bourse d'études de la Maison Française d'Oxford, décernée par la Chancellerie des universités de Paris, est d'une valeur de **15.000 €**. Elle permet à son lauréat de poursuivre ses travaux de recherche en Angleterre, à la Maison Française d'Oxford, sur l'année universitaire 2017-2018.

Cette bourse d'études s'adresse **aux étudiants en cours de thèse** (hors doctorants sous contrat).

Les projets de thèse présentés dans le cadre de cette bourse doivent prioritairement relever des disciplines couvertes par la Maison Française et l'Université d'Oxford soit : littérature, histoire, histoire des sciences, droit, études anciennes et sciences politiques. Les candidatures sont aussi recherchées dans d'autres disciplines des sciences sociales ou dans des études interdisciplinaires avec les sciences et techniques. Un contexte de recherche international sera privilégié, dans la mise en œuvre du travail ou dans sa prise en compte de **la dimension européenne ou franco-britannique**.

Un hébergement sera attribué au lauréat au sein même de la Maison Française d'Oxford, moyennant un loyer. Le maintien de la bourse sera conditionné par l'intérêt particulier et l'implication du lauréat dans le quotidien et l'environnement oxonien. Il se devra de participer à la vie commune et aux projets de la Maison Française d'Oxford.

L'obtention de la bourse d'études et le séjour qui en découle, ne permettent pas l'obtention d'un diplôme délivré par l'Université d'Oxford.

## ❖ Modalités de candidatures

Les candidatures sont impérativement envoyées par les universités ou les établissements qui doivent faire parvenir les dossiers complets **pour le vendredi 30 juin 2017**, délai impératif, à l'adresse suivante :

Chancellerie des universités de Paris  
Division de l'administration de la Chancellerie  
10, rue de la Sorbonne  
75005 - Paris

**Aucune candidature spontanée ne sera prise en compte.**

Chaque dossier de candidature comprendra les documents suivants :

- le projet de recherche (15 à 20 pages maximum)
- le curriculum vitæ du candidat
- une lettre de recommandation du directeur de thèse et toute lettre de recommandation(s) attestant de la valeur universitaire des travaux de recherches présentés
- une attestation d'inscription en thèse pour l'année en cours
- les coordonnées postales, téléphoniques et électroniques permettant de joindre le candidat

Pour tout renseignement complémentaire, merci de vous adresser à la division de l'administration de la Chancellerie, Bureau des prix de Chancellerie :

Tél : 01 40 46 21 17

Courriel : [prix.chancellerie@ac-paris.fr](mailto:prix.chancellerie@ac-paris.fr)